

Boussens, le 13 Février 2018

Code Postal : 31360

Téléphone 05 61 90 02 25

Télécopie 05 61 90 07 88

Courriel : mairie-de-boussens@wanadoo.fr



**à chacune, à chacun, à tous les
boussinois**

OBJET : « Voisins vigilants »

Madame, Monsieur,

Il y a quelques années, une réunion avait été organisée à la Salle des Fêtes, avec la Gendarmerie pour présenter le dispositif « voisins vigilants ».

Dans le bulletin municipal des rappels ont été faits mais aucune action n'a été engagée à ce jour.

Malgré le déploiement de la vidéoprotection, la présence de la Gendarmerie, les cambriolages et d'autres « faits divers » n'ont pas disparu. Il faut tout de même remarquer qu'ils progressent moins qu'ailleurs.

Le dispositif « voisins vigilants » doit être activé. Il ne s'agit pas d'une opération à déployer sur l'ensemble du village mais d'une multitude d'opérations par rues, quartiers, par services communaux, par commerces, par associations...

Chacune, chacun peut être un « voisin vigilant » dans la vie de tous les jours. Etre « voisin vigilant », c'est avant tout un comportement, c'est :

- remarquer un véhicule suspect par son stationnement inhabituel, par une conduite dangereuse...
- remarquer une personne suspecte par son comportement, par son questionnement...
- remarquer une situation particulière sur un logement, porte ouverte, fenêtre ouverte, alarme déclenchée...
- remarquer chez son voisin que ses habitudes journalières ont changé...

Etre « voisin vigilant », c'est ne courir aucun risque car :

- votre intervention auprès de la Gendarmerie restera anonyme,
- votre nom ne sera répertorié dans aucun fichier,
- votre action doit se limiter à donner une information et surtout pas à intervenir directement (sauf évidemment si une personne est en danger).

.../...

Vous devrez appeler la Gendarmerie (Tél. 05.61.97.00.17) pour faire un signalement. Vous pourrez bien évidemment appeler la Mairie, mais la démarche directe auprès de la Gendarmerie sera préférable car elle évitera la perte de temps et elle se traduira par une réaction immédiate.

Nous vous invitons à signaler à la Mairie que vous adhérez au dispositif pour telle rue, tel commerce,...

Nous améliorons la sécurité dans notre Commune par une action collective, une solidarité devant la délinquance.

Comptant sur votre compréhension et votre vigilance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées et dévouées.

Le Maire,
C. SANS

